



Edité le : 07/10/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

VEOLIA EAU - CGE

TSA 11056
 59038 LILLE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-143944	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD	
Identification échantillon :	LSE2510-26548-1	N° Prélèvement :	00187672	
N° Analyse :	00189122	Nature:	Eau à la production	
Point de Surveillance :	STATION DE CLAVELET LAUDUN	Code PSV :	0000000434	
Localisation exacte :	ROBINET DEPART DISTRIBUTION LAUDUN ST VICTOR COSTE			
Dept et commune :	30 LAUDUN-L'ARDOISE			
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1118823700	Y :	4,6945341500	
UGE :	2491 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN SAUR			
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION			
Type de visite :	P1	Type Analyse :	P1	
Nom de l'exploitant :	SAUR AGENCE NIMES-GARRIGUES		Motif du prélèvement :	CS
	ZI SAINT CEZAIRE			
	AVENUE DU DR PLEMING			
	30000 NIMES			
Nom de l'installation :	STATION CLAVELET LAUDUN	Type :	TTP	
Prélèvement :	Prélevé le 03/10/2025 à 09h36	Réception au laboratoire le 03/10/2025 à 14h16	Code :	000399
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire - LSEHL			
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine			
Traitement :	CHLORE			

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 03/10/2025 à 14h16

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	11P1@	16.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0	25 #
pH sur le terrain	11P1@	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11P1@	0.25	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Chlore total sur le terrain	11P1@	0.31	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03	#
Bioxyde de chlore	11P1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06	#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11P1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0 #
Escherichia coli (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11P1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	11P1@	0	-	Analyse qualitative			#
Odeur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			#
Saveur	11P1@	Chlore	-	Méthode qualitative			#
Couleur apparente (eau brute)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	#
Couleur vraie (eau filtrée)	11P1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5	15 #
Couleur	11P1@	0	-	Qualitative			#
Turbidité	11P1@	0.27	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	2 #
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique brute à 25°C	11P1@	540	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200 1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	11P1@	24.95	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	11P1@	27.58	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06	#
Carbone organique total (COT)	11P1@	0.72	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2	2 #
Cations							
Calcium dissous	11P1@	97.0	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Magnésium dissous	11P1@	8.1	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05	#
Ammonium	11P1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	0.10 #
Anions							
Chlorures	11P1@	18	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1	250 #
Sulfates	11P1@	27	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2	250 #
Nitrates	11P1@	4.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	50 #
Nitrites	11P1@	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.10 #
Métaux							
Arsenic total	11ASTOT	3	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	10 #
Fer total	11FETOT	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	200 #

Edité le : 07/10/2025

Identification échantillon : LSE2510-26548-1

Destinataire : VEOLIA EAU - CGE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Manganèse total	11MNTOT	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10	50 #

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

11P1@ ANALYSE (P1) EAU A LA PRODUCTION (ARS11-2020)
 11MNTOT MANGANESE TOTAL (ARS11-2020)
 11FETOT FER TOTAL (ARS11-2020)
 11ASTOT ARSENIC TOTAL (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

BRIET FLORIANE
 Technicienne de Laboratoire

